



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Mission d'enquêtes civiles sur les locataires débiteurs

1/ Identification de la Collectivité qui passe le marché :

ARCHIPEL HABITAT – OPH de Rennes Métropole
3, place de la Communauté – CS 40805 – 35208 RENNES Cedex 02
Tel : 02.99.22.26.00 Télécopie : 02.99.92.88.70
<http://www.archipel-habitat.fr/>

2/ Désignation des prestations :

Archipel habitat recherche un prestataire pour assurer une mission d'enquêtes civiles sur les locataires d'Archipel Habitat (présents ou partis).

La consultation se compose d'un lot unique.

Le montant maximum de dépenses est fixé à 150 **000** € HT sur la durée totale du marché.

3/ Nature du contrat :

Le marché constitue un accord-cadre mono-attributaire, exécuté au moyen de bons de commande, en application des articles R 2162-1 et suivants et R 2162-13 et 14 du code de la commande publique.

4/ Mode de passation :

La consultation est passée selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle en application de l'article L2123-1 du code de la commande publique.

5/ Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

1°) Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 et suivants du code de la commande publique concernant les interdictions de soumissionner.

2°) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

3°) Présentation d'une liste de références des trois dernières années. Nous recommandons de cibler les références en lien avec l'objet du marché et si possible avec notre secteur d'activité de bailleur social.

4°) Les attestations d'assurances de responsabilité civile professionnelle

5°) L'autorisation d'exercer délivrée à l'entreprise par le CNAPS.

6/ Date limite de remise des offres : le 20 mai 2022 (17H00)

7/ Critères de jugement des offres :

➔ **1 / Prix** établi sur la base du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) : (60 points)

➔ **2 / valeur technique** (40 points)

- Sous critère 1 : Moyens et organisation de la société (30 points)
 - - Délais et réactivité (la société précisera les délais sur lesquels elle compte s'engager) (10 pts)
 - Moyens humains de la société dédiés à la mission (fournir les certificats de qualification professionnelle d'enquêteur civil délivrés par le CNAPS,) (5 pts)
 - Prise en charge de demandes et méthodologie d'investigation (5 pts), taux d'engagement de réussite et de fiabilité (5 pts)
 - Suivi de l'exécution et retour d'information auprès d'Archipel Habitat (outils, mise à disposition, périodicité, statistiques) (5 pts)
- Sous critère 2 : Confidentialité et protection des données (10 points)
 - Moyens mis en œuvre pour le respect des exigences CNIL. Description des règles de RGPD et déontologiques suivies pour la réalisation des prestations. (formations, durée de conservation des données, sécurité ...)

Il pourra être procédé à une négociation sur la base de l'offre remise

8/ Renseignements techniques ou administratifs

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

9/ Date d'envoi à la publication : Le 19 avril 2022